

Les politiques temporelles

Caractéristiques, opportunités et impact des politiques temporelles au niveau local



En articulant les dimensions sociale, environnementale et économique, les politiques temporelles constituent un indéniable potentiel d'innovation.

Cette nouvelle forme d'action publique vise à améliorer le quotidien de chacun.

Colloque co-organisé par :

la Ville de Charleroi

et Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes asbl

En partenariat avec :

Tempo Territorial,

La Maison Pour Associations (Charleroi)

et l'Université Ouverte (Charleroi)

Objectifs de la journée.

L'objectif est présenter les politiques temporelles et enjeux à un maximum d'acteurs du territoire de Charleroi, voire de Wallonie, dans un but d'implémentation de celles-ci.

Cette présentation se fera à travers des thématiques suivantes :

1. Appréhender l'historique et les enjeux des politiques temporelles territoriales
2. Connaître les principales dimensions d'un diagnostic du territoire sous l'angle des enjeux temporels
3. Connaître les conditions de mise en œuvre des politiques temporelles
4. examiner la faisabilité d'une implémentation sur le territoire de Charleroi

Public visé :

Ce colloque est destiné à l'ensemble des acteurs et des utilisateurs qui aurait un rôle à jouer dans l'implémentation des politiques temporelles :

- Mandataires politiques locaux et régionaux,
- Fonctionnaires des services en lien avec la thématique développée,
- Les entreprises (y compris les entreprises publiques) et notamment leurs services de gestion des ressources humaines,
- Les représentants des conseils de participation,
- Les fonctionnaires en charge des plans de cohésion sociale,
- Les associations,
- Les universités,
- Les organisations syndicales,

Présentation des politiques temporelles.

Mieux prendre en compte l'évolution rapide des rythmes de vie individuels et collectifs, tel est le nouveau défi lancé en Europe aux collectivités publiques comme aux organisations privées.

Car ces rythmes ont changé. Ceux de l'économie industrielle font partie du passé et les femmes sont rentrées durablement sur le marché du travail même lorsqu'elles ont plusieurs enfants. A cela s'ajoutent l'éclatement des formes d'emplois, la flexibilité des horaires, la réduction du temps de travail, mais aussi sa densification, la volonté de profiter pleinement du temps libéré, de se former tout au long de sa vie, l'apparition plus fréquente des périodes de chômage ou de la retraite plus tôt que prévu. Le travail se transforme, l'espace privé change de sens avec l'introduction des technologies de communication à domicile, chacun des habitants et chacune des organisations vit à plusieurs échelles : celle de la sphère professionnelle, des proches, des loisirs, de la consommation. Les rythmes collectifs sont moins nombreux. L'individualisation des modes de vie progresse et du coup ce que l'on appelle la désynchronisation des rythmes privés et publics également.

Pour les personnes en activité, mieux concilier travail, formation, loisirs, familles, activités citoyennes, devient un souhait partagé par le plus grand nombre, quelque que soit la condition sociale : salarié, chef d'entreprise, responsable de services publics ou privés, élu, jeunes ou moins jeunes, habitants des villes ou des espaces de faible densité. La question de la conciliation, c'est à

dire de l'articulation de ses différents temps de vie, est au cœur des préoccupations de tous les jours et conditionne la qualité de vie au sein des territoires.

S'intéresser aux démarches temporelles d'un territoire signifie porter attention à la vie quotidienne des habitants, à leurs nouvelles contraintes personnelles et collectives, à leurs relations avec l'offre des services publics, à leurs adaptations souhaitées en matière de transport, de modes de gardes, d'organisation du travail, de formes d'emploi, de temps libéré. Cela signifie aussi prendre en compte les services privés manquants pour que la maîtrise du temps soit la même pour tous. C'est d'ailleurs cet objectif politique (à la fois global et très concret) qui a entraîné une attention aussi importante de la part des collectivités, des entreprises, des associations et des habitants concernés.

Ces adaptations, construites et non subies, élaborées avec les acteurs concernés, garante d'égalité entre les hommes et les femmes, d'égalité des chances, de démocratie, sont illustratrices des politiques locales de développement durable.

Extraits du site de Tempo Territorial

Présentation du colloque.

Trois enjeux principaux structurent les politiques temporelles qui se sont développées au niveau local dans différents pays européens :

1. **l'amélioration de la qualité de vie** qui est recherchée à travers des innovations dans l'offre de services de la vie quotidienne, tant dans le domaine social que culturel, et à travers une amélioration de leur accessibilité (temporelle, spatiale, économique), mais également au regard des conditions de mobilité, et la recherche de moyens visant à faciliter l'articulation entre vie au travail et vie hors travail. La qualité de vie devient ainsi indissociable de la qualité de la ville ou du territoire ;
2. **l'égalité de genre mais aussi sociale ou entre les âges, et son corollaire la cohésion sociale**, qui est recherchée en jouant sur les mêmes leviers d'actions mais plus ciblés sur certaines catégories de la population (les femmes, les enfants, les familles monoparentales, les personnes âgées, les personnes en situation précaire, peu mobiles, coupées de l'accès aux services et à l'emploi etc.) en prenant en compte les dimensions intergénérationnelle et interculturelle. Les actions peuvent alors déborder le périmètre de l'offre de nouveaux services ou d'une adéquation temporelle plus étroite de ceux-ci avec les contraintes des habitants pour toucher au temps de travail comme dans le cas de la réforme du temps de travail des personnels de nettoyage dans la ville de Rennes ;
3. **le développement durable** qui est recherché essentiellement à travers la mise en œuvre d'actions visant à limiter l'usage de la voiture individuelle (plans de déplacement (inter)entreprises, transport à la demande) et l'orientation vers la ville des petites distances (guichets uniques ou Maisons de services publics, lieux multifonctionnels et polychroniques). Dans cette optique, mobilité et proximité apparaissent complémentaires l'une de l'autre et non antinomiques (limiter les mobilités contraintes par la proximité mais en facilitant les mobilités choisies tout orientant celles-ci vers une caractérisation plus soutenable).

Les politiques temporelles ou « politiques des temps de la ville » ont pour donc pour objectifs,

- l'égalité entre les sexes, les âges, les catégories sociales
- l'amélioration de la qualité de vie,
- la reconstitution du lien social
- la requalification urbaine (Boulin, 2003).

Elles sont fondées sur une approche de la vie quotidienne qui renvoie à de réels problèmes d'organisation individuelle et collective.

L'enjeu est de parvenir à concilier et articuler les activités quotidiennes relevant de différentes sphères (sphère du travail, sphère de la famille et des activités sociales ou de loisirs). Les enjeux à dominance féminine, car la femme a encore, généralement, la charge de la famille, enfants et parents.

Les politiques temporelles sont donc liées à la nécessité de repenser les fonctionnements collectifs (notamment ceux des services) dans le contexte de la mutation des modes de vie.

Les politiques temporelles nécessitent un mode de fonctionnement participatif similaire à celui des plans de cohésion sociale. Ce mode de fonctionnement et les objectifs fixés exigent la présence de tous les acteurs et utilisateurs d'un territoire en ce compris le monde associatif, les entreprises et les représentants des travailleurs.

Les intervenants.

Présentation et réflexion autour des politiques temporelles.

Jean-Yves Boulin, IRISSO/Université Paris Dauphine ; **Vice-Président de Tempo Territorial.**

Patrick Vassallo, élu communal à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis - France). Echevinats : Développement économique, économie sociale et solidaire, commerce et artisanat, tourisme, temps de la ville. **Vice-Président de Tempo Territorial.**

Christiane Bouchart, Vice Présidente de la Métropole Européenne de Lille, en charge du Plan Climat et du développement durable.

Laure Gasperi, chargée de mission au Bureau des temps, Stratégie des territoires et développement durable de la Métropole Européenne de Lille.

La participation à Charleroi en lien avec les politiques temporelles :

Jean-Benoît Pillet - Aline Bingen : Présentation du rapport du colloque « l'art de la Participation » pour mise en lien avec les politiques temporelles (<http://asphalte-charleroi.be/programmation/lart-de-la-participation/>)

Représentants du monde associatifs.

La ville de Charleroi :

Paul Magnette : bourgmestre, en charge de la Sécurité, du Budget, de la Culture, de l'Aménagement urbain et de la Mobilité.

Mohamed Fekrioui : échevin de la Famille et de l'Accueil de la petite enfance, de la Personne handicapée, de la Santé, de l'Intégration sociale et de l'Egalité des chances et du Patrimoine remarquable.

Serge Beghin : échevin des Aînés, des Quartiers et de la Participation, de la Vie associative et de la Politique des Grandes villes.

La modération et l'animation du colloque seront assurées par **Sandra Guily**, journaliste.

Pour toutes questions, vous pouvez nous contacter :

Par mail : info@synergie-wallonie.org

Par courrier : **Synergie Wallonie pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes asbl**
500/23, rue de Gembloux - 5002 NAMUR

Par téléphone : 081 43 44 67 - 0475 53 93 90 -

Point d'attention.

Vu le nombre restreint de places disponibles, l'accès est limité à 3 personnes maximum d'une même organisation, institution ou association.